CONSEILS ASSOCIES S.A
Société anonyme au capital de 97.656 €
Siège social : 50 avenue de Wagram 75017 Paris
RCS Paris 692 048 671

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2026

Début de l'extrait

PREMIERE RESOLUTION
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élevant à un montant de 6.162 € au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

En conséquence, elle donne à l'ensemble des administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale constate au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 l'existence d'un bénéfice de 528.492,23 €.

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de procéder à la distribution de dividendes prélevés sur ledit résultat comme suit :

	Total
Sommes distribuables	
Report à nouveau	0,00
Bénéfice de l'exercice	528 492,23
Total	528 492,23
Affectation	
Réserve légale	0,00
Dividende	206 000,00
Autres réserves	322 492,23
Report à nouveau	0,00
Total	528 492,23

L'Assemblée Générale prend acte qu'à l'issue de l'Assemblée, la somme de 206.000 euros est versée à titre de dividendes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur le plan fiscal, il est rappelé que les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) consistant en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 18,6 % soit une imposition globale de 31,4 % (étant précisé que les contribuables y ayant intérêt peuvent opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu) (CGI art. 117 quater).

La Société devra retenir sur le montant des dividendes versés un prélèvement de 12,8 % calculé sur le montant brut des dividendes auquel il conviendra d'ajouter les prélèvements sociaux de 18,6%, somme qui devra être versée au Trésor dans les 15 jours du mois suivant celui au cours duquel la mise en paiement des dividendes sera intervenue.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué, à titre de dividende au cours des trois derniers exercices :

	Dividende
2022 en €	147.015,00
2023 en €	1.545.280,00
2024 en €	247.159,00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIEME RESOLUTION
Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Conseil d'administration sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de commerce, approuve le contenu de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des votants.

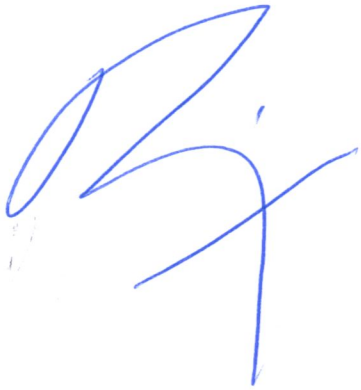
QUATRIEME RESOLUTION
Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour procéder à toutes formalités légales et faire toute publicité prescrite par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Fin de l'extrait

Certifié conforme par le Président Directeur Général
Monsieur Paul GROSJEAN



CONSEILS ASSOCIES S.A
Société anonyme au capital de 97.656 €
Siège social : 50 avenue de Wagram 75017 Paris
RCS Paris 692 048 671

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Certifiés conformes par le Président Directeur Général
Monsieur Paul GROSJEAN

PRESENTATION

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A. CONSEILS ASSOCIES** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**3 097 253**	euros
Chiffre d'affaires :	**2 760 119**	euros
Résultat net comptable :	**528 492**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LE HAVRE
Le 19/05/2026

Signature

JEAN PAUL LAUZET
Expert-Comptable

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	31/12/2024 Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement	(II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		111 150,63	96 358,93	14 791,70	29 583,43
Imm. inc. en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		3 624,79		3 624,79	
Installations tech.,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles		163 460,42	153 484,04	9 976,38	30 420,80
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés		112 500,00		112 500,00	112 500,00
Prêts					
Autres immobilisations financières		336 613,54		336 613,54	322 503,94
Total de l'actif immobilisé	**(III)**	**727 349,38**	**249 842,97**	**477 506,41**	**495 008,17**
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES (2)					
Créances clients et comptes rattachés		705 376,25	34 150,89	671 225,36	678 743,26
Autres créances		34 942,79		34 942,79	12 862,77
Charges constatées d'avance		8 994,21		8 994,21	15 084,59
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres		234,00		234,00	105 256,04
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités		1 904 350,15		1 904 350,15	1 433 723,45
Total de l'actif circulant	**(IV)**	**2 653 897,40**	**34 150,89**	**2 619 746,51**	**2 245 670,11**
Frais d'émission des emprunts	(V)				
Primes de remboursement des emprunts	(VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif	(VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		**3 381 246,78**	**283 993,86**	**3 097 252,92**	**2 740 678,28**
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(2) dont créances à moins d'un an				732 665,17	718 691,63

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE REGULARISATION

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 97 656,00)	97 656,00	97 656,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	5 714,90	5 714,90
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	9 765,60	9 765,60
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 709 643,77	4 224,21
	Report à nouveau		1 371 663,25
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**528 492,23**	**580 915,31**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 351 272,50**	**2 069 939,27**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	110 550,00	110 550,00
	Total des provisions	**110 550,00**	**110 550,00**
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	256 628,30	173 739,69
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 674,32	18 649,22
	Dettes fiscales et sociales	354 776,55	363 853,68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 351,25	3 946,42
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**635 430,42**	**560 189,01**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**3 097 252,92**	**2 740 678,28**
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	635 430,42	560 189,01
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
	France	Exportations et livraisons intracommunautair	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue	2 760 119,03		2 760 119,03	2 701 666,41
Montant net du chiffre d'affaires	**2 760 119,03**		**2 760 119,03**	**2 701 666,41**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 425,00	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			2 257,23	62,53
Total des produits d'exploitation			**2 763 801,26**	**2 701 728,94**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			372,57	413,74
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)			484 974,16	436 154,13
Impôts, taxes et versements assimilés			13 070,77	14 196,20
Salaires			1 100 606,94	1 050 062,74
Cotisations sociales			456 966,08	437 015,50
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 775,98	32 569,62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 222,50	5 222,50
Dotations aux provisions				14 535,00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			249,22	
Autres charges			5 550,46	802,93
Total des charges d'exploitation			**2 100 788,68**	**1 990 972,36**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**663 012,58**	**710 756,58**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06		
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**663 012,58**	**710 756,58**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	40 664,65	56 256,30
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		11 437,43
	Total des produits financiers	**40 664,65**	**67 693,73**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	12 244,00	13 559,00
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**12 244,00**	**13 559,00**
	RESULTAT FINANCIER	**28 420,65**	**54 134,73**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**691 433,23**	**764 891,31**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	162 941,00	183 976,00
	Total des produits	**2 804 465,91**	**2 769 422,67**
	Total des charges	**2 275 973,68**	**2 188 507,36**
	BENEFICE OU PERTE	**528 492,23**	**580 915,31**
	(2) dont produits concernant les entitées liées		
	(3) dont intérêts concernant les entitées liées	12 244,00	13 559,00

Annexe

♦ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 097 253** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 804 466** euros et un total **charges** de **2 275 974** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **528 492** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

♦ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2022-06 du 04 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 01 janvier 2025.

♦ CHANGEMENT DE MÉTHODE

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable, dont les principaux effets sont les suivants :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel : les éléments exceptionnels sont désormais limités à ceux directement liés à un événement majeur, inhabituel et significatif ;

- Suppression de la technique du transfert de charges : les produits et les charges correspondants sont désormais comptabilisées dans les comptes appropriés selon leur nature ;

Annexe

- Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;

- Refonte des modèles d'états financiers et nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce changement de méthode n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes 2025 de la société.
Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.
De plus, aucun reclassement ou regroupement n'a été nécessaire dans la colonne comparative « 31.12.2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.
L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Diminutions Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	111 150,63					111 150,63
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**111 150,63**					**111 150,63**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement			3 624,79			3 624,79
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	46 493,02		(3 624,79)			42 868,23
	Matériel de transport	52 988,40					52 988,40
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	87 446,67		2 414,12		22 257,00	67 603,79
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**186 928,09**		**2 414,12**		**22 257,00**	**167 085,21**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	112 500,00					112 500,00
	Prêts et autres immobilisations financières	322 503,94		14 109,60			336 613,54
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**435 003,94**		**14 109,60**			**449 113,54**
	TOTAL	**733 082,66**		**16 523,72**		**22 257,00**	**727 349,38**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			81 567,20	14 791,73		96 358,93
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**81 567,20**	**14 791,73**		**96 358,93**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement				3 624,79	3 624,79	
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			45 032,20	517,59		45 549,79
	Matériel de transport			42 766,28	10 222,12		52 988,40
	Matériel de bureau, mobilier			68 708,81	8 245,04	22 008,00	54 945,85
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**156 507,29**	**22 609,54**	**25 632,79**	**153 484,04**
	TOTAL			**238 074,49**	**37 401,27**	**25 632,79**	**249 842,97**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Règlement ANC 2022-06	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	110 550,00			110 550,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**110 550,00**			**110 550,00**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	30 353,39	5 222,50	1 425,00	34 150,89
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**30 353,39**	**5 222,50**	**1 425,00**	**34 150,89**
	TOTAL GENERAL	**140 903,39**	**5 222,50**	**1 425,00**	**144 700,89**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		5 222,50	1 425,00	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

CREANCES

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	336 613,54		336 613,54
Clients douteux ou litigieux	16 648,08		16 648,08
Autres créances clients	688 728,17	688 728,17	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13,02	13,02	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	22 109,00	22 109,00	
Taxes sur la valeur ajoutée	6 033,51	6 033,51	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	2 499,96	2 499,96	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 287,30	4 287,30	
Charges constatées d'avance	8 994,21	8 994,21	
TOTAL DES CREANCES	**1 085 926,79**	**732 665,17**	**353 261,62**

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 674,32	21 674,32		
Personnel et comptes rattachés	79 341,80	79 341,80		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 361,88	122 361,88		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	141 463,97	141 463,97		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 608,90	11 608,90		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	256 628,30	256 628,30		
Autres dettes	2 351,25	2 351,25		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**635 430,42**	**635 430,42**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts dettes associés (personnes physiques) 91,30

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	12 244	13 559	(1 315)	-9,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 060	3 963	(1 903)	-48,02
Dettes fiscales et sociales	120 056	119 851	205	0,17
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 100	2 100		
TOTAL	136 460	139 474	(3 014)	-2,16

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	**8 994**	**15 085**	(6 090)	-40,37
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	8 994	15 085	(6 090)	-40,37

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	11 004	39 935	(28 931)	-72,45
Autres créances	2 787	5 848	(3 061)	-52,34
TOTAL	13 791	45 784	(31 992)	-69,88

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		2 504,00	39,0000	97 656,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**2 504,00**	**39,0000**	**97 656,00**

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	31/12/2025	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		7,00	
Professions intermédiaires			
Employés		11,00	
Ouvriers			
TOTAL		**18,00**	

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1[1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice[2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	97 656,00				97 656,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 714,90				5 714,90
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	9 765,60				9 765,60
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 224,21	1 705 419,56			1 709 643,77
Report à nouveau	1 371 663,25	(1 371 663,25)			
Résultat de l'exercice	580 915,31	(580 915,31)		528 492,23	528 492,23
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**2 069 939,27**	**(247 159,00)**		**528 492,23**	**2 351 272,50**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués 247 159,00
[1]dont dividende provenant du résultat n-1 247 159,00
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 822 780,27
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 822 780,27
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 281 333,23

Annexe libre

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 110 550 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé. Il n'y a pas eu de dotation en 2025

Les principes retenus pour constituer cette provision sont les suivants :
- L'engagement est constaté pour les salariés âgés de plus de 45 ans et présentant une ancienneté supérieure à 10 ans ;
- L'engagement est déterminé sur la base des droits acquis à la date de clôture en retenant un salaire de fin de carrière affecté d'une probabilité reflétant le taux de survie et la rotation du personnel.